



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*25014235\***

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
Division Charleroi

20 JAN. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0432 043 443**  
**Nom**

(en entier) : **LAUSAGRI**  
(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue de Moncheret 217 - 6280 Gerpinnes**

### **Objet de l'acte : Renouvellement de mandats**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2024

L'assemblée constate que les mandats des administrateurs sont arrivés à échéance. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler pour une période de 6 ans les mandats des administrateurs arrivés à échéance lors de cette Assemblée Générale, à savoir :

- Monsieur Etienne de DORLODOT
- Monsieur Jean-Pierre de DORLODOT
- Monsieur Olivier TIXHON

Les mandats renouvelés expireront à l'AG 2030 et seront exercés à titre gratuit sauf décision contraire de l'AG.

Le Conseil d'Administration ici réuni, décide à l'unanimité d'appeler Etienne de DORLODOT aux fonctions d'administrateur-délégué qui accepte. Son mandat fixé pour une durée de 6 ans expirant à l'AG 2030, sera exercé à titre gratuit sauf décision contraire de l'AG.

Etienne de DORLODOT  
Administrateur-délégué

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal du 19 juin 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).